

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

EMBARGO: October 17, 1980 - 12 noon

Brussels, October 1980

ANNUAL ECONOMIC REPORT 1980/81 (*)

The Commission adopted on 15 October its Annual Economic Report for 1980/81: the text is proposed for adoption by the Council, after consultation of the European Parliament and Economic and Social Committee.

The Report first summarises the impact of the second oil shock on the European and world economy. The Community's oil import bill has risen from 2.4% of GDP in 1978 to about 4% in 1980 (1). The growth of world trade, estimated to have been 6 1/2% in 1979, is likely to have dropped to 2 1/2% in 1980 and is forecast to be some 2% in 1981.

The Report then presents the Commission's new economic forecasts for 1980 and 1981, which are based on present or anticipated policies. GDP volume growth is expected to slow down to 1.3% in 1980 and 0.6% in 1981: these annual average data assume stagnant or declining output in the second to fourth quarters of 1980, with positive growth resuming early in 1981. Unemployment is rising significantly, and is likely to reach 6.8% of the labour force in 1981.

Consumer price rises are expected to slow down to 9.7% in 1981, after 12% in 1980.

Budget deficits have been practically stable since 1979 as a share of GDP, but are expected to rise a little from 3.5% in 1980 to 3.9% in 1981, thus giving some cyclical support to economic activity. Money supply growth is expected to continue its deceleration from 10.6% in 1980 to 9% in 1981, thus favouring a parallel deceleration of inflation.

The Community's current account balance of payments deficit in 1980 is at the record level of 1.5% of GDP; the deficit should begin to decline in 1981, to about 1.2% of GDP.

. / .

(*) COM(80) 596

- (1) The increase in the Community's oil import bill due to the rise in prices from the end of 1978 to the end of 1980, assessed in static terms by assuming no change in oil import volume, exchange rates, or GDP in nominal terms, amounted to \$ 70 billion or 3.4% of GDP: the actual increase indicated, of 1.6% of GDP over the two years, is less because of offsetting effects under each of these three headings - lower import volumes, higher exchange rates against the dollar, higher GDP.

The Commission's policy recommendations are introduced as follows:

"The underlying, medium-term objectives of policy must be to increase employment in conditions of improved stability of prices and competitiveness. In terms adapted more closely to the immediate economic situation, as it stands in the autumn of 1980, policy in the Community in general must aim to:

- (i) Achieve a firm and substantial deceleration in inflation, and a renewed convergence between Member States: some deceleration is now in sight on average, and some aspects of recent price and cost performance have been commendable, but these better features of the situation need to be rapidly consolidated and strengthened.
- (ii) Prevent the present cyclical down-turn from becoming a cumulative recession, and assure that the likely recovery of growth in 1981 keeps to a sustainable trajectory.
- (iii) Maintain control over monetary developments within Europe, and help adapt Community and international monetary arrangements to new needs.
- (iv) Give priority in budgetary policy to adapting public expenditure and taxation to the needs of restoring productive potential.
- (v) Proceed rapidly with investments in energy saving and production.
- (vi) Improve the Community's competitiveness, strengthen investment, encourage the movement of resources into new industries and sectors with continuing growth potential, and sharpen the efficiency of market mechanisms to favour productive investment and employment.
- (vii) Face the problems of unemployment with a combination of actions to favour the creation of economically viable employment, to adapt the labour force to new needs, and ease the burden of the temporarily unavoidable level of unemployment."

After reviewing the action required under each of these headings, and in each Member state individually, the Report concludes:

"The economic situation is manifestly serious enough to demand an active rather than passive policy stance. However, the policy mix has to be carefully judged, since ill-considered policy reactions could certainly make matters worse.

On the basis of the present outlook the policy mix should be strong in efforts to reduce inflation, save on oil imports, and pursue the other needed structural changes in the Community economy, and only moderately supportive in terms of cyclical demand management.

The outlook in fact suggests a rather more successful absorption of the second oil shock than the first one in 1973, in terms of the loss of output and the degree of acceleration and divergence of inflation suffered. If the Community economy manages to get back, at the beginning of 1981, onto a path of gradually increasing output and decelerating and converging inflation rates, this will represent a first positive element in the long process of adjustment that lies ahead.

It may be asked whether more could be done to achieve better results already in 1981 and for the longer-run future.

If by this would be implied a considerably more rapid or marked relaxation of demand management policies, the answer - in the view of the Commission - is for the time being no. The dangers of restimulating inflation and oil prices in particular, especially in present circumstances of partly interrupted oil supplies, would be very great."

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

/EMBARGO: le 17 octobre 1980/12 h./

Bruxelles, octobre 1980

RAPPORT ECONOMIQUE ANNUEL 1980/1981(*)

Le 15 octobre, la Commission a adopté son rapport économique annuel pour 1980/1981 : le texte sera proposé au Conseil pour adoption, après consultation du Parlement européen et du Conseil économique et social.

Le rapport résume tout d'abord l'incidence du second choc pétrolier sur l'économie tant européenne que mondiale. Le coût du pétrole importé par la Communauté est passé de 2,4 % du PIB en 1978 à près de 4 % en 1980 (I). Le taux de croissance des échanges mondiaux, évalué à 6,5 % en 1979, passera probablement à 2,5 % en 1980 et 2 % en 1981.

Le rapport expose ensuite les nouvelles prévisions économiques de la Commission pour 1980 et 1981 qui sont basées sur les politiques présentes ou futures. La croissance en volume du PIB se ralentira probablement pour atteindre 1,3 % en 1980 et 0,6 % en 1981 : ces moyennes annuelles sont calculées sur la base d'une production stagnante ou décroissante au cours des second, troisième et quatrième trimestres de 1980, une reprise de la production intervenant au début 1981. Le chômage augmentera de façon importante et touchera 6,8 % de la population active en 1981.

L'augmentation des prix à la consommation sera moins importante en 1981 (9,7 %) qu'en 1980 (12 %).

La part du PIB représentée par les déficits budgétaires n'a pas varié depuis 1979 mais devrait augmenter légèrement, passant de 3,5 % en 1980 à 3,9 % en 1981, ce qui aura pour effet de soutenir cycliquement l'activité économique. La croissance de la masse monétaire continuera de s'infléchir et passera de 10 % en 1980 à 9 % en 1981, entraînant ainsi une décélération concomitante de l'inflation.

En 1981, le déficit de la balance des paiements courants de la Communauté a atteint le niveau record de 1,5 % du PIB ; il devrait commencer à diminuer en 1981, revenant à quelque 1,2 % du PIB.

(*) COM(80)596

(I) L'augmentation de la facture pétrolière de la Communauté due aux augmentations de prix survenues entre la fin 1978 et la fin 1980 - qui, statistiquement est calculée sur la base d'une non-variation du volume des importations de pétrole, des taux de change ou du PIB en termes nominaux - s'est élevée à 70 milliards de \$, c'est-à-dire 3,4 % du PIB. L'accroissement effectif indiqué - 1,6 % du PIB en deux ans - est inférieur à ce chiffre du fait que les trois phénomènes suivants : réduction du volume des importations, relèvement des taux de change par rapport au dollar et accroissement du PIB annulent en partie cette hausse.

Les recommandations de la Commission concernant les mesures à prendre se présentent comme suit :

"Les objectifs sous-jacents de la politique économique à moyen terme doivent être d'augmenter l'emploi tout en améliorant la stabilité des prix et la compétitivité. Au vu de la conjoncture économique telle qu'elle se présente à l'automne de 1980, la politique de la Communauté doit d'une manière générale viser à :

- (i) obtenir une décélération nette et substantielle de l'inflation tout en réalisant une nouvelle convergence entre Etats membres. Bien que, en moyenne, une certaine décélération soit actuellement en vue, et qu'il y ait lieu de se louer à certains égards des résultats obtenus récemment en matière de coûts et de prix, il importe néanmoins de consolider et d'accentuer ces aspects plus favorables de la situation.
- (ii) éviter que le retournement actuel du cycle ne se transforme en une récession cumulative et veiller à ce que la reprise probable de la croissance en 1981 suive une trajectoire qui puisse être maintenue.
- (iii) conserver le contrôle de l'évolution monétaire en Europe, et contribuer à l'adaptation des systèmes monétaires internationaux aux nécessités nouvelles.
- (iv) donner, en matière de politique budgétaire, la priorité à l'adaptation des dépenses publiques et des recettes à l'impératif du rétablissement du potentiel de production.
- (v) Accélérer les investissements en matière de production et d'économie d'énergie.
- (vi) Améliorer la capacité concurrentielle de la Communauté, accroître les investissements, encourager l'allocation de ressources à des industries et des secteurs nouveaux ayant un potentiel de croissance continue, améliorer l'efficacité de mécanismes de marché afin de favoriser les investissements productifs et l'emploi.
- (vii) faire face aux problèmes du chômage par un ensemble d'actions visant à favoriser la création d'emplois économiquement viables, adapter la population active aux besoins nouveaux, et alléger le fardeau du chômage temporairement inévitable."

Après avoir passé en revue les mesures à prendre dans les différents domaines énumérés ci-dessus par chaque Etat membre, le rapport conclut :

"La situation économique présente et manifestement suffisamment grave pour requérir une orientation active plutôt que passive de la politique économique. Toutefois, le dosage de celle-ci doit être soigneusement mis au point, car des mesures mal étudiées ne manqueraient pas d'empirer les choses."

Etant donné les perspectives actuelles, ce dosage devrait viser surtout : une vigoureuse réduction de l'inflation; des économies sur les importations de pétrole; la poursuite des changements structurels qui s'imposent dans l'économie communautaire, mais ne devrait apporter qu'un soutien modéré à la gestion de la demande.

En fait, les perspectives actuelles donnent à penser que l'économie a mieux absorbé le second choc pétrolier que le premier en 1973, tant du point de vue des pertes de production que de la hausse accélérée et de la disparité d'évolution des taux d'inflation. Si l'économie de la Communauté parvient à retrouver, au début de 1981, un rythme de croissance progressif de la production, et à obtenir une baisse des taux d'inflation alliée à une meilleure convergence de ceux-ci, ce sera là un premier élément positif dans le long processus d'adaptation qui s'effectuera dans les années à venir.

La question se pose de savoir s'il ne serait pas possible de faire davantage afin d'obtenir de meilleurs résultats en 1981 comme à plus long terme.

Si cela signifie que les politiques de gestion de la demande devraient être assouplies bien plus rapidement ou de manière plus prononcée, la réponse - de l'avis de la Commission - est pour le moment négative. Le risque de stimuler à nouveau l'inflation, et notamment la hausse des prix du pétrole - surtout dans la situation présente d'interruption partielle des livraisons - serait des plus sérieux."